



**Maître Alexandre FALCONE**  
**Notaire**

71, rue de Paris  
2<sup>ème</sup> étage ascenseur gauche  
94220 CHARENTON-LE-PONT

Accès : Ligne 8, Station CHARENTON-  
ECOLES

Tél : 01 76 61 83 40- Fax : 01 76 61 83 45

Email : alexandre.falcone@paris.notaires.fr

**CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS**  
**Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-7 du Code de**  
**Commerce**

Je soussigné Maître Alexandre FALCONE, Notaire titulaire de l'Office Notarial 71,  
rue de Paris à CHARENTON-LE-PONT, le 29 avril 2024,

**CERTIFIE et ATTESTE :**

avoir reçu en dépôt la somme de MILLE EUROS (1 000,00 EUR) représentant les  
versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société  
dénommée : A2R GENIE CLIMATIQUE, société par actions simplifiée, au capital  
de 1.000,00 euros en cours de formation dont le siège social sera situé au 7 rue  
Marcel Pagnol 94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

- Et avoir constaté la concordance entre ce versement et la somme indiquée  
comme versée par chaque associé.

Ladite somme a été versée dans les conditions suivantes :

- à concurrence de 90% soit la somme de NEUF CENTS EUROS (900,00 EUR)  
par Monsieur Alexandre Dominique Bilan LEMKI, demeurant à VILLENEUVE-  
SAINT-GEORGES (94190) 7 rue Marcel Pagnol, né à CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
(94500) le 16 mars 1998, de nationalité française
- à concurrence 10% soit la somme de CENT EUROS (100,00 EUR) par Madame  
Marie-Arsène Emile BRUDEY, demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES  
(94190) 7 rue Marcel Pagnol, née à SAINT-CLAUDE (97120) le 22 mai 1971, de  
nationalité française

Cette somme restera immobilisée dans les conditions prévues par la loi.

**EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce  
que de droit.**

**FAIT A CHARENTON-LE-PONT,**  
**LE 29 avril 2024.**



**Alexandre FALCONE**  
**Notaire**  
71 rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél. : 01 76 61 83 40  
Fax : 01 76 61 83 45  
alexandre.falcone@paris.notaires.fr

**Etude ouverte du Lundi au Vendredi de 9h-12h et de 14h à 18h.30**  
**Le Samedi Matin.**

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.